

**Arrêtons de parler
d'«abus sexuel»
sur les mineur·es,
pour qualifier des
agressions sexuelles**

Dans l'Éducation nationale, protégeons les enfants



Les violences sexuelles contre les mineur·es

L'affaire Duhamel et la vague de témoignages sur les réseaux #Metoinceste a mis en lumière les violences sexuelles sur les enfants et l'omerta qui les accompagne. En France, un·e enfant sur 10 est victime d'inceste selon une enquête d'Ipsos sur l'inceste. Au primaire c'est en moyenne 1 enfant par classe, au secondaire 2 ou 3. Face à ces chiffres alarmants, l'Éducation nationale ne donne toujours pas les moyens nécessaires pour mener des programmes de prévention qui favorisent l'accueil de la parole et abordent la question du consentement, pour assurer la protection et l'accompagnement des victimes, pour recruter des personnels médico-sociaux. Il y a urgence à recruter des personnels comme des infirmier·es, médecins scolaires, assistant·es de services sociaux et psyEN.

1) Quelle réalité ?

Les violences sexuelles, ce sont 130 000 filles et 30 000 garçons chaque année. Une fille sur cinq et un garçon sur treize en sont victimes.

- L'âge moyen des premières violences sexuelles est 10 ans. Ce sont des filles dans 83% des cas.
- 1 fois sur 5, ces violences sexuelles sont un viol.
- 44% des violences sont incestueuses.
- 96% des cas d'inceste commis par des hommes
- 5% des victimes sont en situation de handicap au moment des faits.
- 50% des victimes de violences sexuelles durant l'enfance font par la suite une tentative de suicide.
- avoir subi des violences durant l'enfance est le premier facteur de décès précoce et peut faire perdre jusqu'à 20 ans d'espérance de vie.

A l'instar des violences sexuelles sur les femmes et les minorités sexuelles, la majorité des enfants victimes de violences connaît son agresseur. C'est un membre de la famille, de la communauté éducative, du centre de loisirs, un adulte de confiance. Il s'agit d'événements quotidiens qu'invisibilise leur banalité.

2) Comment détecter des violences ?

Être vigilant.e :

Les signaux de souffrance chez le ou la jeune enfant ,

Comportement de l'enfant :

- changement récent et massif du comportement (taciturne, très excité, triste, isolé, agressivité, disparition des conduites ludiques, pleurs...)
- attitudes craintives ou peureuses surtout vis-à-vis des hommes
- avidité affective
- dessins très sexualisés
- désinvestissement scolaire brutal, retard psychomoteur, difficultés scolaires non justifiées
- refus de rentrer à la maison
- refus de se coucher, de se déshabiller la nuit
- tendance à se barricader la nuit dans sa chambre
- troubles du sommeil avec terreurs nocturnes
- préoccupations sexuelles excessives pour l'âge de l'enfant, masturbation excessive et en public, comportement séducteur et sexualisé avec les adultes

Manifestations psychosomatiques :

- énurésie secondaire (incontinence), encoprésie (incontinence des matières fécales)
- constipation
- anorexie
- gêne de la déglutition
- vomissements
- douleurs abdominales
- douleurs diffuses

* Pour l'adolescent·e, se surajoutent

Manifestations psychiatriques :

- dépression avec parfois tentative de suicide
- mutisme, repli
- scarification
- excitation, sautes d'humeur importante, réactions émotionnelles intenses
- comportement exagérément sexualisé

Conduites antisociales :

- fugue
- toxicomanie
- prostitution
- absentéisme scolaire inhabituel et injustifié

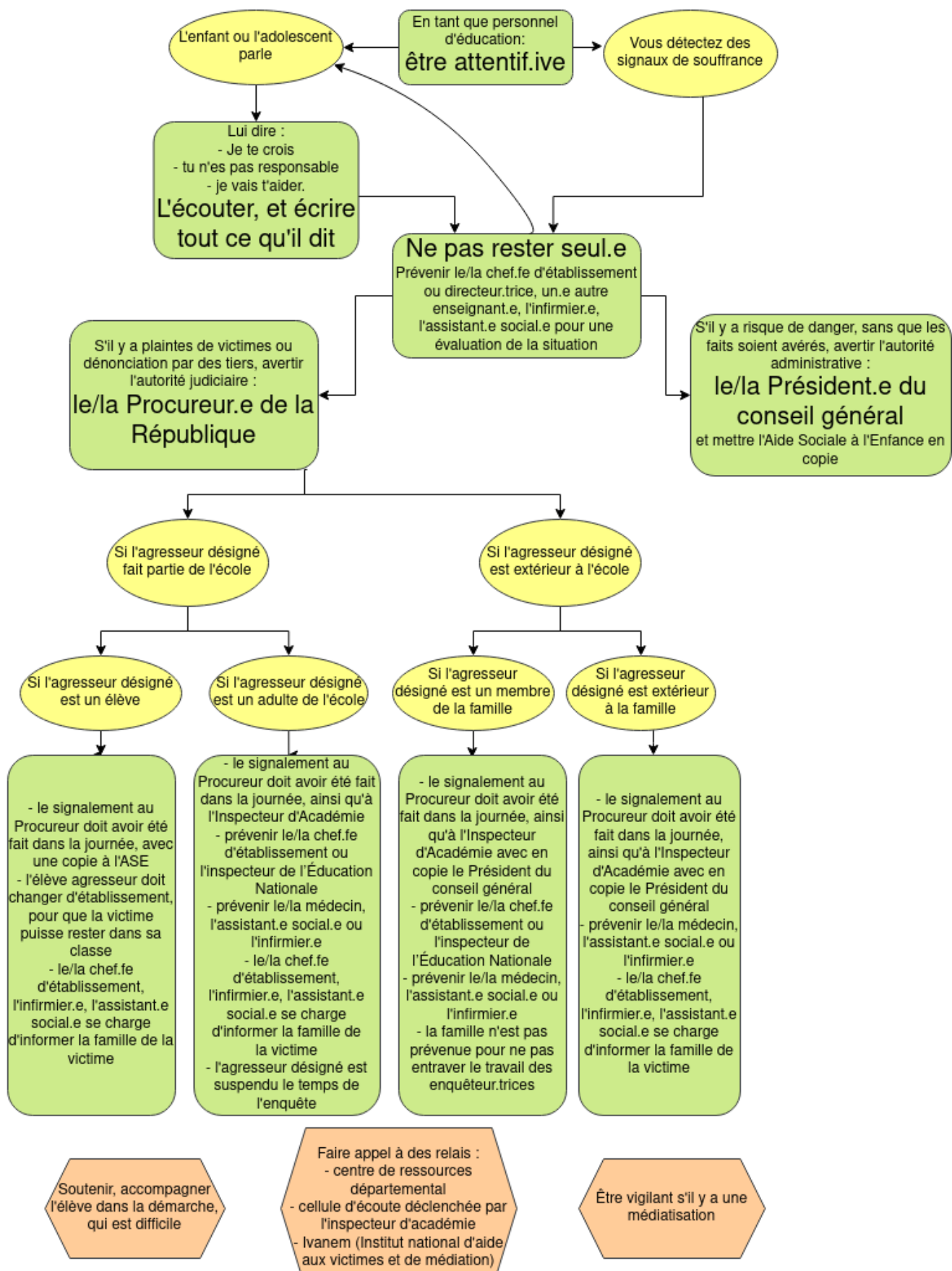
Manifestations psychosomatiques :

- troubles alimentaires (anorexie, boulimie)
- évanouissement, malaise
- mutisme, isolement,
- cynisme, provocation, agressivité
- rituels de lavage obsessionnels ou au contraire peur de la toilette des organes génitaux

La souffrance manifestée par un·e enfant ou un·e adolescent.e ne signifie pas forcément qu'il ou elle subit des agressions sexuelles, mais, quelle que soit la cause de ce mal-être, il faut lui venir en aide. On sait aujourd'hui que l'ensemble des conséquences des violences sexuelles est considérablement aggravé quand la réalité des faits n'a pas été prise en considération et que l'auteur n'a pas été sanctionné.



3) Que faire ?



4) Comment prévenir les violences sexuelles ?

* Former les personnels

- à la réalité des violences sexuelles, leurs typologies, les auteurs potentiels
- à percevoir les manœuvres d'approche développées par les pédocriminels
- à identifier les signaux faibles
- à repérer les interlocuteurs institutionnels qui peuvent intervenir
- à maîtriser les aspects juridiques de base (droits fondamentaux des enfants)
- identifier les personnes ressources dans l'école / dans l'établissement / dans l'administration
- organiser l'échange de savoirs entre pairs

* Sensibiliser les élèves, libérer la parole

- être capable de parler de son corps, de ses sentiments
- repérer les situations à risques, les éviter
- apprendre à dire non
- savoir où trouver de l'aide
- travailler l'estime de soi
- travailler l'égalité fille-garçons

5) Les revendications de Sud Éducation

SUD éducation porte des revendications pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles sur mineur-es:

- l'application des circulaires et lois qui assurent la protection des mineur-es victimes de violences sexuelles ;
- la formation de tous les personnels de l'Éducation nationale à l'accueil de la parole des mineur-es victimes de violences sexistes et sexuelles, et à la question du consentement ;
- dans l'Éducation nationale, la suspension immédiate à titre préventif de l'agresseur dès lors qu'un-e enfant témoigne de violences ;
- des créations de postes suffisantes pour que chaque circonscription et chaque établissement soit doté de postes de médecins et/ou d'infirmier-es à temps plein et/ou d'assistant-es de services sociaux,
- des moyens, du temps, de la formation et des personnels pour une éducation à la vie sexuelle et affective au-delà des 3 séances annuelles
- que l'administration procède à des signalements aux services de police sans aucune pression à l'encontre des élèves ou des personnels qui relatent des violences sexuelles dont ils ou elles ont recueilli le témoignage.

6) Des ressources

Associations :

- ✓ 119 : Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger
- ✓ Face à l'inceste
- ✓ SOS Inceste & violences sexuelles
- ✓ Association AREVI (Action/Recherche et Echange entre les Victimes d'Inceste)
- ✓ Mémoire traumatique et victimologie
- ✓ Women Safe - Femmes et enfants victimes de violences
- ✓ Lamevi : l'association mille et une victimes d'inceste
- ✓ Collectif féministe contre le viol

Études :

- ✓ *Le Berceau des dominations*, Dorothee Dussy
- ✓ *Le Livre noir des violences sexuelles*, Muriel Salmona
- ✓ *Penser les rapports de pouvoir adulte-enfant*, Tal Piterbraut-Merx
- ✓ *Enfance et vulnérabilité. Ce que la politisation de l'enfance fait au concept de vulnérabilité*, Tal Piterbraut-Merx

Podcasts :

- ✓ *Inceste et pédocriminalité*, Un Podcast à soi, Charlotte Bienaimé - Arte radio
- ✓ *Ou peut-être une nuit*, Charlotte Pudlowski - Louie Media
- ✓ *La Fille sur le canapé*, Axelle Jah Njiké - Nouvelles écoutes
- ✓ *L'Inceste, LSD*, Johanna Bedeau et Marie-Laure Ciboulet

Expo :

- ✓ <https://archives.lamaisonrouge.org/documents/mrjournalEspritFrancais9153.pdf>
- ✓ <https://archives.lamaisonrouge.org/fr/expositions-archives-detail/activites/l-esprit-francais-contre-cultures-1969-1989/>

Récits pour adulte :

Je sais pourquoi chante l'oiseau en cage, Maya Angelou

L'Oeil le plus bleu, Toni Morrison

Peau, Dorothy Allison

Outrages, Tal Piterbraut-Merx

La Familia grande, Camille Kouchner

Le Consentement, Valérie Springora

La Consolation, Flavie Flament

La petite Fille sur la banquise, Adélaïde Bon

Le Voyage dans l'Est, Christine Ango

Un Amour impossible, Christine Angot

Une Mélancolie arabe, Abdhellah Taïa

Rien ne s'oppose à la nuit, Delphine de Vigan

Summer of love, Debbie Drechsler

Daddy's girl, Debbie Drechsler

Récits pour enfant :

Le loup, Mai Lan Chapiron

